Juillerat Lepori architectes & Partenaires SA

SIMPLON 18

AMÉNAGEMENTS DES COMBLES ET RÉFECTION DES FAÇADES À VEVEY - VD

ouvrage **2650**

Maître de l'ouvrage
FidFund Management SA
Route de Signy 35
1260 Nyon

Architectes
Juillerat Lepori architectes & Partenaires SA
Avenue Eugène-Rambert 24
1005 Lausanne

Concept :
N. Moioli
L. Lepori

Direction des travaux :
S. Allesina

Ingénieurs civils
Bureau d'Ingénieurs civils Daniel Willi SA
Avenue des Alpes 43
1820 Montreux

Bureaux techniques
Chauffage - Sanitaire :
Caldana SA
Avenue de la Perrausaz 79
1814 La Tour-de-Peilz

Electricité :
Elcomel SA
Rue du Lac 126Bis
1815 Clarens

Géomètre
BBHN SA
Route de la Croix-Blanche 42
1066 Epalinges

Coordonnées
Rue du Simplon 18
1800 Vevey

Conception 2015
Réalisation 2016

© Architectes.ch

HISTORIQUE / SITUATION

Bâtiment classé. A l'angle des rues du Simplon et du Parc, au centre de Vevey, l'immeuble numéro 18, en L, est bien intégré dans son îlot urbain, donnant au Sud sur une voie importante et au Nord sur un parc public. Son affectation est mixte puisqu'il abrite habitations, bureaux et locaux commerciaux. Les façades principales présentent une très belle modénature dont les proportions et dispositions ont amené le Service cantonal des monuments historiques à les classer en note 3.

PROGRAMME

Proposition. L'objet premier du projet était une réfection des façades alors que le programme intérieur n'était pas défini avec la même précision. Une réflexion sur la situation, le contexte et le règlement a incité le bureau d'architecture à proposer l'aménagement des combles. Ce volume unique méritait d'être préservé pour sa luminosité et sa charpente apparente. La proposition a donc été de l'aménager en un espace de bureaux open space.

PROJET

Ouverture et espace. L'aménagement des combles supposait la surélévation de la cage d'escalier et le prolongement de l'ascenseur. Bureaux, espaces de services, sanitaires et cuisinette sont placés en ordre concentrique autour des accès verticaux, les bureaux font face à l'extérieur. Pour améliorer la luminosité, les lucarnes existantes ont été rénovées et complétées par un ajout de fenêtres rampantes placées en prolongation des ouvrants existants. Pour assurer la vue directe sur l'extérieur en position debout, une surélévation du sol en forme d'estrade court tout le long des lucarnes.

La charpente est mise en valeur par un éclairage sobre alors que seul le chevronnage est caché par l'isolation. L'open space offre en visibilité maximale, sans barrière visuelle. Dans cette logique, les salles de conférence sont vitrées.

Edité en Suisse

CENTRE D'INFORMATION ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

RÉALISATION

Extérieur. La réfection des façades, qui font l'objet d'un classement, a nécessité des soins particuliers. Des sondages, réalisés par des experts, ont permis de fixer les directives pour ce qui concerne la pierre de taille et le crépissage. Les décorations des balcons ont été refaites en feuillures d'or. Les fenêtres ont été rénovées ou remplacées à l'identique par des ouvrants en chêne, moulurés comme les anciens. Tous les autres éléments ont été modernisés : verres isolants, ferblanterie du toit, volets à rouleaux, portes des garages.

Intérieur. Dans les combles, murs et plafonds peints en blanc mettent en valeur le bois de la charpente. Pour assurer le confort et l'acoustique de l'open space, le sol est revêtu de moquette, estrade comprise. Le chauffage est assuré par la ventilation de convecteurs encastrés dans le sol, l'eau chaude sanitaire est produite par un boiler indépendant et l'installation électrique a été refaite à neuf.

DÉFIS ET POINTS FORTS

Exigences. Le défi principal a tenu aux exigences posées par le Service cantonal des monuments historiques pour la réfection des façades : rénovation de la pierre naturelle, modénature, fenêtres à l'identique en bois de chêne, feuillures d'or des balcons.

Quant aux points forts, ils concernent en priorité l'aménagement des combles avec le maintien de la très belle charpente existante. L'unité et la sobriété de ce volume en font des bureaux lumineux qui, bien que sous les toits, offrent une vue extérieure par l'ajout de l'estrade qui cercle l'espace. Pour atteindre ce nouvel espace de travail, la cage d'escalier a été rehaussée, l'ascenseur, quant à lui, a subi un double prolongement, vers le haut jusqu'aux combles et vers le bas jusqu'au sous-sol.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	1 069 m^2
Surface brute de plancher	:	2 427 m^2
Volume SIA des combles	:	1 040 m^3
Nombre de niveaux	:	Rez + 5
Nombre de niveau souterrain	:	1
Places de parc	:	10

entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Démolition - Maçonnerie
DENERIAZ SA
1003 Lausanne

Charpente bois
BOIS 9 SA
1845 Noville

Menuiseries extérieures
BAER SA
1800 Vevey

Serrurerie
BOLOMEY & BORLOZ SA
1809 Fenil-sur-Corsier

Plâtrerie - Peinture
J. FASERO SÀRL
1820 Montreux

Echafaudages
RICHARD ET FILS SA
1806 Saint-Légier

Etanchéité
AEBERHARD II SA
1020 Renens

Stores – Toiles de tentes
STORES CHABLAIS SA
1860 Aigle

Ascenseur
KONE SA
1951 Sion

Cuisines
MOBILIUS 3000 SÀRL
1023 Crissier

Pierre naturelle
CHEVRIER & CAPRARA SÀRL
1023 Crissier

Ferblanterie - Couverture
COUFER LAUSANNE SA
1033 Chesaux-sur-Lausanne

©Architectes.ch

Architecture & Construction CRP Sàrl 1020 Renens - © P. Guillemin juillet 2017
3234 / AJ - Photos: Rainer Sohlbank